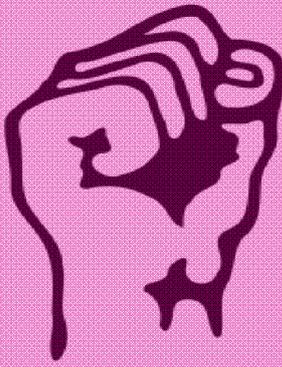


La Lutte,



finale

Bulletin N° 7

125 rue Garibaldi, 69006 Lyon

09 60 00 15 06

Solidaires 69

Janvier 2014



Solidaires Rhône,

- un autre syndicalisme,
- un syndicalisme de classe et de masse,
- de luttes et de transformations sociales...

Nous voulons populariser nos revendications,

Diffuser nos idées,

Être acteurs et actrices du mouvement social...

C'est pourquoi il nous fallait un journal des luttes

Parce que des luttes : il y en a !

Le gouvernement Espagnol Rajoy vient d'annuler ce vendredi 20 décembre 2013 la loi autorisant l'avortement.

Il subordonne le choix des femmes au contrôle médical et social puisque cette proposition de loi prévoit l'autorisation d'avorter dans seulement 3 cas très précisément encadrées:

- Grave danger encouru par la femme pour sa vie ou sa santé physique
- Viol, à condition que la femme dépose plainte
- Malformation fœtale, sous réserve de deux rapports médicaux.

Le planning familial a apporté toute sa solidarité aux féministes espagnoles en appelant à un rassemblement le samedi 11 Janvier 2014 à la mairie de Villeurbanne proche du Consulat. C'est tout naturellement que Solidaires Rhône s'est joint à ce rassemblement où plus de 200 personnes étaient présentes.



Ce fut un rassemblement gai, coloré, créatif, festif, pluraliste, convivial, chaleureux...et en musique et en chansons !

POUR UNE INSPECTION DU TRAVAIL AU SERVICE DES SALARIES

Vos heures supplémentaires ne vous sont pas payées ? Votre employeur vous refuse la prise de vos congés payés ? Vous ne parvenez pas à faire respecter vos droits ?

Aujourd'hui, vous avez la possibilité de vous adresser directement à votre inspection du travail pour solliciter son intervention. Demain, ce ne sera plus son rôle. Qui interviendra ? La succession des réformes (RGPP, casse du code du travail...) dégrade depuis des années les conditions d'exercice des missions de l'inspection du travail au service des salariés.

Au lieu d'augmenter les moyens de l'inspection du travail, la réforme Sapin va détruire ses missions en :

- réduisant les effectifs
- supprimant tout contact entre les agents de contrôle et les salariés
- remplaçant le contrôle direct par des plans d'intervention complètement inadaptés aux besoins des travailleurs.

Ce projet porterait atteinte à l'indépendance de l'inspection du travail et nous cantonnerait à un rôle de maintien de la paix sociale, de conseil aux employeurs et de régulateur d'un marché concurrentiel.

Notre lutte rejoint votre combat quotidien pour le respect de vos droits dans l'entreprise.

Soutenez-nous, dans un premier temps en signant cette pétition, puis dans nos actions pour la défense d'une inspection du travail au service des salariés.

http://www.petitions24.net/pour_une_inspection_du_travail_au_service_des_salaries

Ça chauffe au sein de la SNCF! Actions du 21 novembre, du 2 et du 12 décembre : Autant d'avertissements lancés à la direction et aux politiques !



-Le 21 novembre, les cheminots à l'appel de SUD-Rail et de la CGT envahissaient la séance plénière du CE pour interpellier la directrice de région sur la sous-traitance à l'équipement et la réforme du ferroviaire dont les cheminots ne veulent pas !

-Le 2 décembre, les cheminots à l'appel de SUD-Rail organisaient une manifestation aux allures d'un convoi funéraire symbolisant la mort du service public ferroviaire.

EAS (trains circulant sans contrôleur), fermetures des guichets et des gares à la circulation, privatisation de la maintenance, menaces sur l'avenir des ateliers d'Oullins, fermeture de l'atelier Fret de Sibelin : plusieurs centaines de cheminots ont défilé ce 2 décembre pour dire qu'ils refusent d'enterrer le service public ferroviaire !

Cette manifestation s'est conclue par le dépôt d'une couronne funéraire devant le Conseil Régional dont l'exécutif est co-responsable avec la direction SNCF des décisions

-Le 12 décembre, les cheminots à l'appel de SUD-Rail, de la CGT et de l'UNSA manifestaient de la Place des Terreaux jusqu'à la Direction Régionale pour afficher leur opposition au projet de réforme du ferroviaire.



En Haute-Savoie, pressions sur l'inspectrice du travail dans le dossier TEFAL

En avril 2013, la direction de TEFAL, une des plus grosses entreprises du département, a pris contact avec le directeur de l'Unité Territoriale (directeur départemental du travail) de la Haute-Savoie pour discuter de l'action de l'inspectrice du travail et de son positionnement sur un accord de réduction du temps de travail. En gros, cette inspectrice commence fortement à agacer la direction de cette entreprise...

Le directeur départemental, au lieu de rappeler le principe d'indépendance de l'inspection du travail auprès de TEFAL, a relayé les doléances de cet employeur et a demandé à l'inspectrice du travail, avec menaces, de revenir sur ses positions.

L'inspectrice a été fortement déstabilisée et a dû se mettre en arrêt maladie qui n'a toujours pas été reconnu en accident de service (accident de travail dans la Fonction Publique).

Cet exemple malheureusement ne présage rien de bon dans l'avenir avec la réforme de l'inspection qui va renforcer la hiérarchie intermédiaire pour orienter les actions de l'inspection...

L'entreprise Lyonnaise CONJONXION réussit à supprimer 40 emplois sans un seul licenciement économique !!!

Conjonxion, filiale du groupe Sade travaille dans la maintenance multi technique (télécom, habitat, électricité).

En juin 2013, Conjonxion perd un marché à Dole (39) une quarantaine de salariés devraient donc être licenciés économiques et bénéficier (hélas) des « avantages » liés au licenciement économique : « contrat de sécurisation professionnelle, priorité de recrutement pendant un an ... »

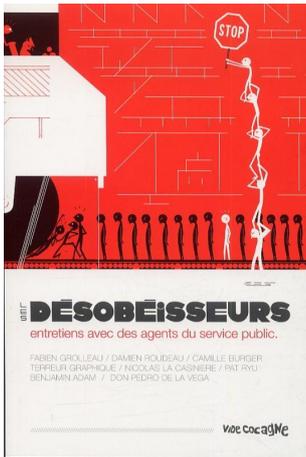
Mais Philippe Voisin le PDG de Conjonxion a réussi le tour de force de supprimer en 15 mois plus de 40 emplois sans déboursier un centime.

Dans un premier temps, il a réussi à mettre l'équipe de Dole six semaines en chômage partiel, puis un par un il a découragé les salariés les poussant soit à démissionner, soit à accepter de signer une rupture conventionnelle au rabais.

Un salarié a résisté à ces pressions, il l'a payé très cher, son salaire a été supprimé pendant un mois et demi, puis il a été licencié pour faute grave (sans indemnité, ni préavis).



Ce salarié résistant et soutenu par Solidaires passera au conseil des prud'hommes de Lyon le 25 mars 2014.



Les désobéisseurs, Collectif, Vide Cocagne, 2013

Quand huit dessinateurs mettent en images huit récits de résistance à la casse du service public cela donne : « Les désobéisseurs ». À travers les témoignages de services aussi divers que l'Education Nationale, la Poste, la SNCF, Pôle Emploi, l'ONF etc., c'est une certaine vision de la lutte qui est montrée, luttes collectives, luttes individuelles, la résignation n'est pas de mise.

Ces témoignages sont une thérapie contre la résignation qui est de mise dans le discours dominant. Non, la politique néo libérale n'est pas une fin en soi et il est toujours possible de résister. S'il faut commencer par un bout, la désobéissance aux ordres est déjà une alternative à la

résignation. Ce qui est certain c'est que les syndicats accompagnent souvent celle-ci et que SUD est sacrément présent. Hé oui, on ne le dirait pas mais on est là ! C'est dit et même dessiné.

Si tous les récits sont forts, leur retranscription graphique est traitée de manière différente avec plus ou moins de bonheur. Mais ça, c'est le plaisir des BD collectives et il y en a pour tous les goûts : de Terreur Graphique à Benjamin Adam, des styles très différents se côtoient voir se répondent.

Quand à Vide Cocagne, c'est une maison d'édition associative, originaire de Nantes, voire engagée. Ce qui ne l'a pas empêché de produire quelques pépites comme « Gimme indie rock » 1 et 2 (hymne au rock alternatif des 90' pas engagé du tout mais trop bon) ou participer à l'ouvrage collectif (16 maisons d'éditions, 60 auteurs) publié en soutien aux résistants de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes : « Détachez vos ceintures ».

Permanences au local SOLIDAIRES Rhône

- Permanence sud commerce et service : Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Permanence sud éducation : mardi et jeudi
- Permanence sud télécom : le lundi
- Permanence condition de travail et pression au travail: Le mercredi de 14H à 18H00
- Permanence juridique : Le jeudi de 14H à 17H00

Merci de prendre rendez vous

A vos agendas

Jeudi 30 Janvier 2014: Conseil départemental + congrès extraordinaire.

Jeudi 13 et Vendredi 14 février: formation lutter contre le fascisme

Jeudi 13 février: bureau de solidaires

Jeudi 27 février: bureau de solidaires

Lundi 17 et Mardi 18 Mars: Formation délégué du personnel et Délégué Syndical

Jeudi 27 Mars: Conseil départemental à partir de 14H

Solidaires Rhône

Adresse: 125 rue Garibaldi, 69006 Lyon

Mel: solidaires69@gmail.com

tel: 09 60 00 15 06

site: <http://www.solidairesrhone.org/>